





# Parcoursupérieur Entrez dans l'enseignement supérieur



@Parcoursup\_info



@Parcoursupinfo

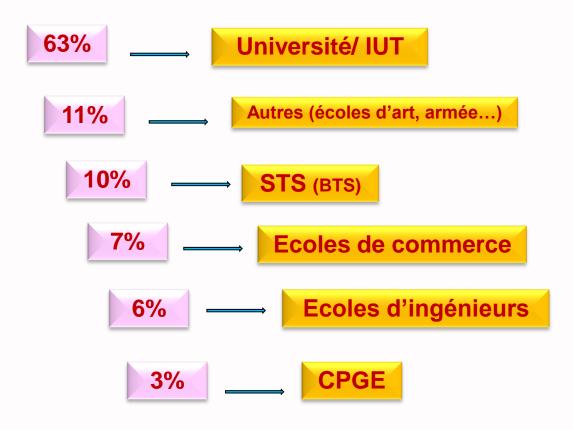








### Où vont les bacheliers?



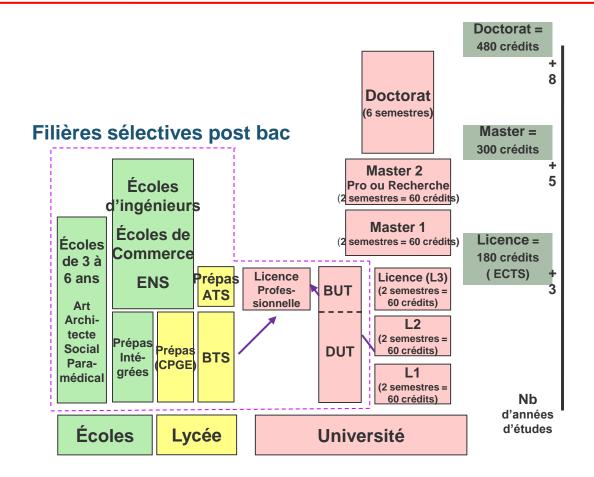




DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION

#### SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURS





DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION





#### **TERMINALES 2022-2023.FR**

#### Un site dédié l'orientation

- Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur
- Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle
- Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé...) et les opportunités des filières d'avenir
- Échanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION





5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur







# Le calendrier 2023 en 3 étapes

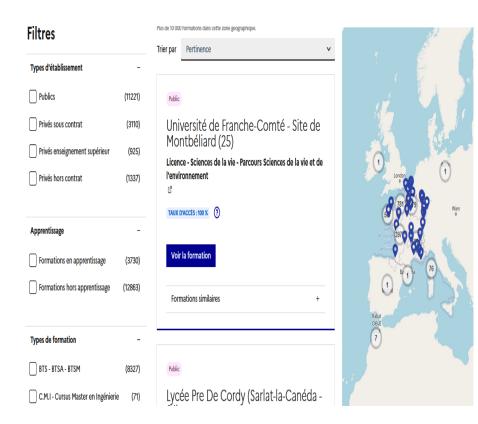






#### RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

- Le statut de la formation (public/privé)
- Le nombre de places en 2023 (à partir du 18 janvier 2023)
- Le taux d'accès en 2022, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale.
- Des suggestions de formations similaires pour élargir vos choix
- Les frais de scolarité
- Les débouchés professionnels et les possibilités de poursuite d'études





# Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés

- Découvrir la formation et ses caractéristiques : le statut de l'établissement, les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les frais de scolarité, les dates des JPO...
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures : résultats scolaires, compétences, motivation et cohérence du projet, engagement,... avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- Consulter les modalités de candidature en particulier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- Accéder aux chiffres clés de la formation : Il s'agit des résultats de l'admission en 2022.
- Connaitre les débouchés professionnels : possibilités de poursuite d'études
- Contacter et échanger avec l'établissement : contacts des référents de la formation, en particulier le référent handicap





#### LES FORMATIONS ACCESSIBLES SUR PARCOURSUP

Plus de 21000 formations disponibles, y compris des formations en apprentissage via le moteur de recherche de formation :

Des formations non sélectives : licences (y compris les LAS – licence avec option santé), les parcours d'accès aux études de santé (PASS) et les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE)

Des formations sélectives: classes prépa, BTS, BUT, formations en soins infirmier (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...

Attention : Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > Contacter directement ces établissements pour connaître les modalités de candidature







Du 18 Janvier au 9 mars 2023

Inscription et formulation des vœux















### S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

#### Les éléments nécessaires à l'inscription :

- Une adresse électronique valide
- L'INE (identifiant national élève)
- Un numéro de téléphone portable









#### FORMULATION DES VŒUX

Du 18 janvier au 9 mars inclus

#### Les lycéens entrent leurs vœux sur la plateforme ParcourSup :

- Des vœux motivés : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux.
- **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- Pour des formations sélectives (Classe prépa, BTS, BUT, écoles, IFSI, IEP...) et non sélectives (licence, PASS)
- Ils peuvent entrer jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires en apprentissage

<u>Conseil</u>: penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives

<u>Conseil</u>: éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2022, les candidats ont confirmé 12 vœux en moyenne)





# LES FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES

Les BTS, BUT, classes prépa, DN MADE, DCG, Les DNA (Diplôme national d'art), Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social:

- chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sousvœux. Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- vous formulez un vœu et vous pouvez choisir jusqu'à 10 sous-vœux dans cette spécialité

Exemple : vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux

A savoir : pour l'ensemble de ces formations, vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux





# LES FORMATIONS CONCERNÉES PAR LES VŒUX MULTIPLES

Chacune de ces formations correspond à un sous-vœu et le **nombre de sous-vœux n' est** pas limité :

- Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale. A noter : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière
- Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun.
- Le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et sciences PO/IEP Paris.
- Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France regroupés à l'échelle régionale.
- Le concours commun des écoles nationales vétérinaires







# Date limite pour formuler vos vœux > Jeudi 9 mars 2023

(23 h 59 heure de Paris)









Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- Compléter leur dossier avec :
  - ✓ La saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
  - ✓ La saisie de la rubrique « préférence et autres projets »
  - des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
  - ✓ La rubrique « activités et centres d'intérêt »
- Puis confirmer chacun de leurs vœux

Si un vœu n'est pas confirmé avant le 6 avril 2023 (23h59- heure de Paris), le vœu ne sera pas examiné par la formation









### LE PROJET DE FORMATION MOTIVÉ

Jusqu'au 6 avril inclus

Un projet de formation motivé pour chaque vœu dans lequel le candidat fait connaître :

- Sa motivation, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci. Il faut illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater pour cette formation en particulier.
- Le projet de formation motivé est personnel. Soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites.

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature



# LA RUBRIQUE «PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS»

Jusqu'au 6 avril inclus

#### Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.
   Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1er juillet 2023.
- s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.



# LA RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS»

Jusqu'au 6 avril inclus

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

- activités extra-scolaires
- engagement civique, associatif
- expériences professionnelles ou stages
- ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles),...

Cette rubrique est facultative mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi et de mettre en avant des qualités, compétences ou expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires.





### L'ATTESTATION DE PASSATION DU QUESTIONNAIRE POUR LES VŒUX EN LICENCE DE DROIT ET DE SCIENCES

Jusqu'au 6 avril inclus

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences :

Un questionnaire en ligne sur le site Terminales2022-2023.fr

- → Accessible (à partir du 18 janvier 2023) à partir des fiches de formations concernées ;
- → Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- → Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : pas de transmission aux universités.

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 6 avril 2023 23h59 (heure de Paris).







# EXAMEN DES VŒUX PAR LES **FORMATIONS**

### avril > mai 2023







Avril à mai

Le dossier de chaque lycéen est transmis aux établissements d'enseignement supérieur. , Une commission d'examen des vœux, (référent pédagogique et professeurs) est chargée de définir les modalités et les critères d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures

#### Pour chaque formation demandée, il comporte :

- Le projet de formation motivé
- Les bulletins de 1ère et terminale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre), les notes obtenue au titre du contrôle continu et des épreuves anticipées de français, les notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale
- Les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- Le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- La fiche Avenir renseignée par le lycée





## L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève avec bienveillance et confiance dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque vœu saisi par l'élève, sur la fiche avenir:
  - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe
  - le professeur principal donnera un avis sur ses compétences transversales
  - le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève pour chaque vœux.
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier à partir du 1er juin 2023



# ETAPE 3: PHASE D'ADMISSION (REPONSES DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS)

1 juin- 13 juillet 2023





DE LA RECHERCHE

ET DE L'INNOVATION



(3)

# 1<sup>er</sup> Juin 2023 > 13 Juillet 2023 **Je reçois les réponses des formations et je décide**

# JEUDI 1er JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

#### JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.

Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler jusqu'à

10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.

#### **MARDI 4 JUILLET**



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

#### À PARTIR DU 1er JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

#### JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.











# RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du 1 juin

- Les candidats consultent les réponses des formations à partir du 1<sup>er</sup> juin.
- Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu : chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.
- Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier.
- Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu



# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

- > Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :
  - par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle
  - par notification sur l'application Parcoursup
  - dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

**Info** : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

### > L'application Parcoursup:

- elle permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure
- elle sera téléchargeable à partir du1er juin sur





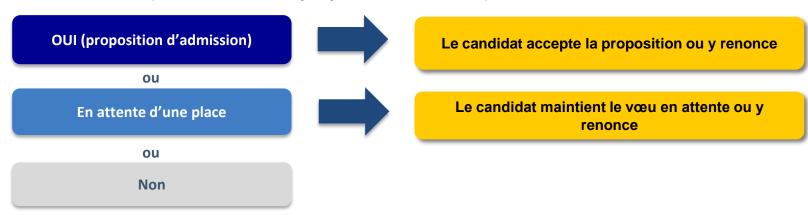




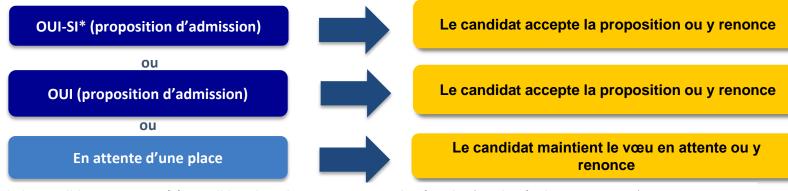


### Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



<sup>\*</sup> Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)







# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

#### Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente

- Il accepte la proposition (ou y renonce) et il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

#### Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente

- Il doit faire un choix en acceptant une seule proposition et ce faisant renoncer aux autres qu'il a reçues pour libérer les places.
- il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée





# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

- Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »
  - il consulte les indicateurs disponibles pour chaque vœu en attente
  - des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions
- Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)
  - dès le 1<sup>er</sup> juin, vous pouvez venir nous rencontrer au lycée ou au CIO de Clichy-sous-Bois pour envisager d'autres choix de formation et formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 15 juin 2023.

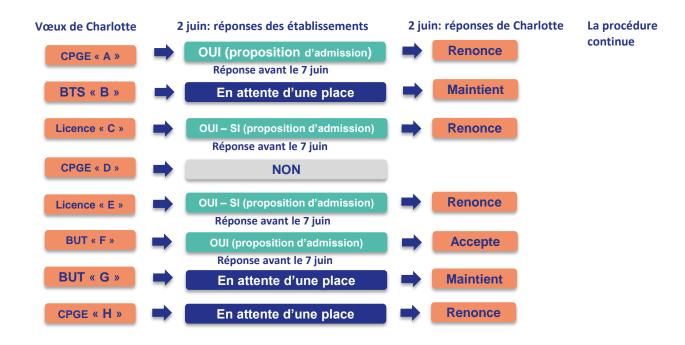
A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations qui ont des places vacantes





# L'Exemple de Charlotte élève de terminale

Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 2 juin, elle prend connaissance des décisions des établissements





#### L'Exemple de Charlotte élève de terminale

♦ Le 8 juin, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BUT
 « G », vœu maintenu en attente :



• Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BUT « G » une fois les résultats du bac connus.







# INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer :

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

• Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil.





# DES SERVICES D'ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

A partir du 18 janvier

> Le numéro vert : 0 800 400 070

> La messagerie contact depuis le dossier candidat

> Les réseaux sociaux pour rester informé :







#### **DES MAINTENANT**

- Vous pouvez prendre rendez-vous avec l'une des psychologues de l'éducation nationale du lycée : Permanence au lycée du lundi au mercredi (prise de rendezvous au CDI) et au CIO de Clichy-sous-Bois.
- Echangez avec votre professeur principal et l'équipe enseignante
- Allez aux Journées Portes Ouvertes et aux salons
- Informez-vous sur les métiers et les formations sur onisep.fr
- Rendez-vous sur le site <u>www.terminales2022-2023.fr</u>
- Rendez-vous sur le site du lycée dans l'onglet « La vie au lycée » puis « Documentation orientation»
- Le Padlet Orientation: <a href="https://padlet.com/wendyritz/cq4utehg6xl82yom">https://padlet.com/wendyritz/cq4utehg6xl82yom</a>





